

Revue de la presse du 20/01/2015

➤ **Marchés publics : Rabbah fait sa révolution**

La presse d'aujourd'hui a focalisé son attention sur la journée d'information sur les marchés de BTP, organisé lundi 19 janvier 2015, par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique. « La préférence nationale en matière des marchés publics du BTP, doit devenir une doctrine », a insisté M. Aziz Rabbah. Le programme d'investissement dans le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) prévoit un montant de 36 milliards de dirhams (MMDH) pour l'année 2015, a annoncé, lundi à Rabat, le secrétaire général du ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique, Redouane Belarbi. La journée d'information, qui s'est déroulée en présence du ministre délégué du Transport, Najib Boulif, a connu la participation des professionnels et de représentants d'institutions compétentes.

• Les Inspirations Eco • L'Économiste • Le Matin • Aujourd'hui Le Maroc • Autfait •

➤ **Séminaire de sensibilisation à Rabat sur le développement de hub maritimes au Maroc**

Un séminaire de sensibilisation sur le développement de hubs maritimes, a été organisé, lundi 19 janvier 2015 à Rabat, dans le cadre de l'étude, menée par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique visant à définir une nouvelle stratégie du transport maritime du Maroc. Cette étude a fait apparaître le besoin de renforcer le marché intérieur et de catalyser la création d'un cluster maritime à travers des actions telles que la promotion de zones franches, le développement des services à la flotte, l'octroi de concessions portuaires intelligentes et l'octroi de privilèges portuaires pour attirer plus de lignes maritimes.

• MAP •

➤ **Chantiers du Transport : Le point avec Najib Boulif**

Le journal électronique Media24 a publié une interview avec Mohammed Najib Boulif, ministre délégué chargé du Transport, au sujet des réformes menées dans les secteurs : transport routier, la viabilité de la RAM, qualité des services à l'ONCF et l'amélioration de la sécurité routière. En réponse à la question relative aux réformes préparées pour le transport interurbain. M. Boulif a précisé que pour les nouveaux services, il y a une obligation de passer par la procédure d'appel d'offres pour l'attribution de droits d'exploitations d'un service public de transport interurbain de voyageurs. En relation avec le secteur maritime, M. le ministre a fait savoir que deux appels à manifestation d'intérêt en 2014. Le premier a abouti à l'affectation des lignes Tanger ville -Tarifa et le second a abouti à l'affectation des lignes Tanger Med-Algésiras. M. Boulif a également exposé les différents engagements du contrat-programme pour la période 2011-2016 avec la RAM.

• Media24 •

➤ **L'aérien au service de la plage blanche**

Le journal rapporte que la promotion du projet de la plage blanche démarre dès l'année prochaine avec l'inauguration des premières unités hôtelières, et sera desservie par avion via les aéroports de Tan Tan et Goulmim.

• Les Inspirations Eco •